

Programmes

Description	Standard	Plus	Premium	Platinum	Comp.
1. Moteur (essence ou diesel)	●	●	●	●	
2. Boîte de vitesse automatique	●	●	●	●	
3. Boîte de vitesse manuelle	●	●	●	●	
4. Différentiel (avant et arrière)	●	●	●	●	
5. Traction avant	●	●	●	●	
6. Boîtier de transfert		●	●	●	
7. Turbo		●	●	●	
8. Surcompresseur		●	●	●	
9. Direction		●	●	●	●
10. Remorquage		●	●	●	●
11. Joints d'étanchéité et bagues			●	●	
12. Groupe Motopropulseur Plus			●	●	
13. Système de freins			●	●	●
14. Accessoires électriques			●	●	●
15. Système de climatisation			●	●	●
16. Commercial			●	●	●
17. Location				●	
18. Hébergement				●	
19. Système d'alimentation de carburant et d'allumage				●	
20. Système de refroidissement				●	
21. Suspension avant et arrière				●	
22. L'ensemble Plus				●	
23. Système hybride				●	
**Ensemble Multimédia			Opt.	Opt.	
4 X 4 et AWD	Opt.	●	●	●	
Turbo	Opt.	●	●	●	
Commercial Taxi		●	●	●	
***Remboursement Diagnostique				Opt.	

1. Moteur (Essence ou Diesel) : Bloc moteur, vilebrequin et coussinets de palier, balanciers, pistons, axes et segments, bielles et coussinets, arbres à came et coussinets, pignon, culasse, soupapes, guides ressorts des soupapes, sièges des soupapes, arbre(s) de culbuteur et culbuteurs, tiges de culbuteur et poussoirs, pompe à l'huile, roue dentelées, bouchon d'arbre à came, couvercle avant, poussoirs hydrauliques, couvercles des soupapes, amortisseur de vibration du support de moteur, supports de moteurs (lors de bris majeur seulement et exclut la corrosion), courroie de distribution pignon et tendeur, (Chaîne(s) et pignons de distribution, tous les joints d'étanchéités et les filtres sont inclus lors d'un bris majeur seulement).

2. Boîte de vitesse automatique : Boîtier, pompe à l'huile, bagues de la pompe à l'huile, boîtiers de soupapes, convertisseurs de couple, modulateurs à dépression, régulateurs, arbre principal, embrayages, bandes, tambours, jeux d'engrenage, roulements internes, fourchette, planétaire, synchronisateur, supports transmission. Tous les joints d'étanchéités et les filtres sont inclus lors de bris majeurs.

3. Boîte de vitesse manuelle : Boîtier, arbre principal, jeux d'engrenage, chaîne, pignons, roulements internes, coussinets et cachets. Tous les joints d'étanchéités et les filtres sont inclus lors de bris majeurs.

4. Différentiel (avant et arrière) : Carters et toutes pièces internes, essieu avant et arrière, joints universels, couronnes et pignons, roulements de pignon, unité de positraction, satellites fourches (arbres de transmission, roulements de support, support de boîtier de transfert, jeux d'embrayage, arbres d'essieux, arbres de transmission, ensemble d'embrayage autobloquant. Tous les joints d'étanchéités, les filtres et les bagues sont inclus lors d'un bris majeur seulement).

5. Traction avant : Carters et toutes pièces internes, pignons, chaînes, coussinets, paliers internes et jeux d'engrenage.

6. Boîtier de transfert 4X4 : Boîtier, jeux d'engrenage, chaînes d'entraînement, pignons, roulements internes, coussinets. Toutes les pièces lubrifiées internes (arbres principaux et support de boîtier de transfert) et tous les joints d'étanchéités, les filtres et les bagues sont inclus lors d'un bris majeur seulement. Doit avoir été déclaré à la signature.

7. Turbo : Turbocompresseur (installé à l'usine par le fabricant seulement), Carter de turbocompresseur (si endommagé de l'intérieur), pièces mécaniques internes, soupapes de dérivation, refroidisseur intermédiaire, actuateur du clapet de décharge. Afin de bénéficier de la couverture, le turbocompresseur doit obligatoirement avoir été déclaré à la signature du contrat.

8. Surcompresseur : Surcompresseur (installé à l'usine par le fabricant seulement), Carter de surcompresseur, pièces mécaniques internes, soupapes de dérivation, refroidisseur intermédiaire. Afin de bénéficier de la couverture, le surcompresseur doit obligatoirement avoir été déclaré à la signature du contrat.

9. Direction : Boîtier et toutes pièces internes, crémaillère et joints homocinétiques (non couvert si l'enveloppe protectrice est fissurée), pompe servo-direction, poulie, arbre principal et intermédiaire (lors de bris majeur seulement).

10. Remorquage : Indemnité de remorquage ne dépassant pas soixante-quinze (75 \$) dollars (taxes incluses) par réclamation lorsque le mauvais fonctionnement du véhicule est causé par une panne. La réparation liée au mauvais fonctionnement doit être expressément couverte par le contrat.

11. Joints d'étanchéités et bagues : Tous les joints d'étanchéités (incluant joints de culasse, excluant les surchauffes) et les bagues sont inclus lors de bris majeurs seulement.

12. Groupe Motopropulseur Plus : Collecteur d'admission, collecteur d'échappement, pompe à dépression, pompe à haute pression, pompe à injection, pompe à carburant, pompe à eau et poulie, panne à l'huile du moteur et de la transmission lors de bris majeur seulement et exclut la corrosion, ensemble de blocage de moyeu (4x4), actionneur de boîte de transfert, capteur d'arbre à came, capteur de vilebrequin, colonne de direction, axe de secteur denté, axes principaux et intermédiaires de direction, joints universels, canalisations et raccords.

13. Système de freins : Maître-cylindre, dispositif servo, cylindres de roues, étrier de freins et pistons, accumulateur de pression, compensateur de freinage, roulement des roues, pompe hydraulique, boîtier de soupapes, plateaux de freins arrière.

14. Accessoires électriques : Interrupteur du régulateur de vitesse, activateur de verrouillage des portières, alternateur, démarreur, solénoïde du démarreur, interrupteurs des clignotants et des feux d'arrêt, interrupteurs des lave-glaces électriques, interrupteurs des lumières, interrupteurs des sièges électriques et des sièges chauffants, interrupteurs du verrouillage de portières, interrupteurs d'essuie-glace avant et arrière, interrupteur du dégivreur arrière, interrupteur du toit ouvrant, moteur du toit ouvrant et du toit convertible, interrupteur du ventilateur de la chaufferette, module de délai de lave-glace, moteur des lave-glaces électriques, moteur d'essuie-glace avant et arrière, interrupteur de réglage de sièges électriques (engrenage exclus), pompe de lave-glace avant et arrière, régulateur de voltage.

15. Système de climatisation : Compresseur, condenseur, déshydrateur, accumulateur, évaporateur, embrayage du compresseur, poulie, interrupteur de haute et basse pression, moteur de chaufferette et moteur de ventilateur de la chaufferette, moteur de soufflerie, soupape de détente (pour les pièces originales du fabricant).

16. Commercial : Toutes les marques et modèles de véhicules et camions (maximum 1 tonne) acceptés sauf les véhicules tels que : police, ambulance, véhicule de déneigement et de remorquage, cantine mobile et location à court terme.

17. Location : Une indemnité de location ne dépassant pas trente (30 \$) dollars (taxes incluses) par jour jusqu'à concurrence de cinq (5) jours et cent cinquante (150 \$) dollars (taxes incluses) par réparation lorsque le véhicule est réparé par un centre dûment autorisé et que le véhicule est hors de service plus de quarante-huit (48) heures après avoir reçu l'évaluation du centre de service attiré (excluant le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés prévus par la loi). Ladite réparation doit être expressément couverte par ce contrat. Le déductible ne s'applique pas à l'indemnité de location.

GARANTIES TRANSFÉRABLES

Tous les plans de protection Track sont transférables lorsque vous vendez votre véhicule, ce qui lui ajoute de la valeur.

18. Hébergement : Une Indemnité d'hébergement sera versée, pour un hôtel ou un motel, ne dépassant pas cinquante (50 \$) dollars canadiens (taxes incluses) par jour pour un maximum de cinq (5) jours ou deux cent cinquante (250 \$) dollars canadiens (taxes incluses) par réclamation. Pour être éligible à cette indemnité, le véhicule doit être hors de service plus de quarante-huit (48 h) heures après avoir reçu l'approbation.

19. Système d'alimentation de carburant et d'allumage : Injecteurs et pompe d'injection, distribution d'injection, pompe à dépression, sondes thermiques, bobine d'induction, régulateur de pression, les capteurs suivants : de détonation, de papillon des corps, densité l'air, position d'accélérateur.

20. Système de refroidissement : Embrayage hydraulique du ventilateur, moteur du ventilateur du radiateur, refroidisseur du moteur et de la transmission (seulement s'il s'agit d'une pièce installée par le manufacturier ou une pièce d'origine), radiateur et radiateur de chaufferette, sauf si le bris est causé par la corrosion.

21. Suspension avant et arrière : Bras oscillant transversal inférieur et supérieur et coussinets, biellettes de direction, bras de renvoi, bras de suspension et coussinets, rotules et fusée de roulement en excluant les amortisseurs.

22. L'ensemble Plus : Système de freins antiblochage (ABS) et système de contrôle de traction.

23. Système hybride : Module du contrôle de voltage, interrupteur de température du voltage, inverseur et / ou convertisseur. Les batteries et batteries auxiliaires sont exclues de l'option.

****Ensemble Multimédia (options) :** Système de navigation GPS, incluant : panneau de console, écran tactile, centre d'information caméra et sonar marche arrière et/ou sonde de sonar avant et/ou sonde d'avertisseur de collision et/ou sonde de stationnement, sonde d'angle mort, régulateur de vitesse adaptatif, système d'entrée sans clef, commande de téléphone mains libres Bluetooth, microphone, commande par contrôle et reconnaissance vocale, lecteur DVD/Blu-Ray, système de divertissement (incluant les écrans dans les appuie-têtes arrière, les lecteurs et changeurs de CD et la mise à jour et la programmation du système de navigation GPS, si l'assemblage du système est nécessaire et est autorisé à être remplacé).

*****Option Remboursement Diagnostique (Supplément - sur le plan platinum seulement) :** si sélectionné, Track Garantie rembourse un maximum de une (1 h) heure de temps pour le diagnostic (si la composante est couverte par la garantie).

Protection en toute confiance

Représente les pièces incluses

*Les pièces incluses peuvent changer sans préavis et selon le plan de protection sélectionné. Assujéti aux clauses, conditions et limitations du contrat. D'autres plans de protection peuvent être disponibles, veuillez vous référer à votre marchand pour tous les détails.